

**COMPTE RENDU**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU  
10 JUIN 2020**

Affiché/Mis en ligne le : *17 juin 2020*

Le mercredi 10 juin 2020, le Conseil communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre en date du 04 juin 2020, s'est réuni à 18h00, sous la présidence de Michel BOURNAT, par visio-conférence.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers	
Mme Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette	
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette	du point 20 jusqu'à la fin de la séance
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan	
M. Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin	
M. Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin	du point 2 jusqu'à la fin de la séance
Mme Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin	du point 2 jusqu'à la fin de la séance
M. Vincent	GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge	
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette	
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette	du point 26 jusqu'à la fin de la séance
Mme Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette	
Mme Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette	
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny	
Mme Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny	
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois	
Mme Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis	
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis	
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis	
Mme Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis	
M. Xavier	BERNARD	Commune de Longjumeau	
M. Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau	
Mme Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau	
Mme. Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau	
Mme Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis	
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy	

Mme Michèle	FRERET	Commune de Massy	
Mme Catherine	CAILLEAU	Commune de Massy	
Mme Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy	
Mme Hawa	NIANG	Commune de Massy	
Mme Bouchra	LAOUES	Commune de Massy	
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy	
M. Hakim	SOLTANI	Commune de Massy	
M. Franck	ROUGEAU	Commune de Massy	
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy	
Mme Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy	
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy	
Mme Isabelle	KLAJIC	Commune de Montlhéry	
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay	
Mme Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay	
Mme Elisabeth	DELAMOYE	Commune d'Orsay	
M. David	ROS	Commune d'Orsay	
M. Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay	
Mme Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau	
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau	
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau	
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau	
Mme Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau	
Mme Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau	
M. Mokhtar	SADJI	Commune de Palaiseau	
Mme Catherine	VITTECOQ	Commune de Palaiseau	
M. Laurent	CARO	Commune de Palaiseau	
M. Michel	SENOT	Commune de Saclay	
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin	
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saclay-les-Chartreux	
M. Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan	
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson	
M. Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson	
M. François Guy	TREBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson	du point 2 jusqu'à la fin de la séance
Mme Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette	
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette	
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust	
M. Guillaume	VALLOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle	
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous	du point 21 jusqu'à la fin de la séance

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

M. Jean-François VIGIER donne pouvoir à Mme Irène BESOMBES du début de la séance au point n° 19

M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme Catherine DELAITRE

M. Roger DEL NEGRO donne pouvoir à Mme Hella KRIBI-ROMDHANE

M. Claude PONS donne pouvoir à Mme Isabelle KLJAJIC

M. François Guy TREBULLE donne pouvoir à M. Gérard DOSSMANN du début de la séance jusqu'au point 1

**DELEGUES ABSENTS EXCUSES**

Mme Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin	du début de la séance jusqu'au point 1
Mme Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin	du début de la séance jusqu'au point 1
Mme Geneviève	BESSE	Commune d'Épinay-sur-Orge	
Mme Véronique	FRANCOIS	Commune d'Épinay-sur-Orge	
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette	du début de la séance jusqu'au point 25
Mme Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette	
Mme Lucie	SELLEM	Commune Gometz-le-Châtel	
Mme Sonia	DAHOU	Commune Les Ulis	
Mme Ouïam	HAMMAN	Commune Les Ulis	
Mme Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau	
Mme Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson	
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous	du début de la séance jusqu'au point 20
Mme Martine	THIERRY	Commune de Wissous	

**Secrétaire de séance : Mustapha MARROUCHI**

Soit 57 délégués présents et 62 délégués présents et représentés à l'ouverture de la séance.

Soit 60 délégués présents et 63 délégués présents et représentés du point 2 à 19.

Soit 61 délégués présents et 64 délégués présents et représentés pour le point 20

Soit 62 délégués présents et 65 délégués présents et représentés du point 21 à 25

Soit 63 délégués présents et 66 délégués représentés du point 26 jusqu'à la fin de la séance.

**1 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER ET DU 7 MAI 2020**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. ADOPTE les procès-verbaux de séance du Conseil communautaire du 28 janvier et du 7 mai 2020.

## 2 - PRISE D'ACTE DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. PREND ACTE du Compte de gestion 2019 établi par Madame la Trésorière de Palaiseau, tel qu'il est présenté ci-après :

	en €
<b><u>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</u></b>	
Recettes	244 618 302,55
Dépenses	232 377 856,75
Solde d'exécution	12 240 445,80
Déficit de fonctionnement reporté de N-1	-
Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 004 791,80
<b><u>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</u></b>	<b><u>14 245 237,60</u></b>

<b><u>Résultat d'investissement de l'exercice :</u></b>	
Recettes	72 534 876,65
Dépenses	78 859 414,34
Solde d'exécution	- 6 324 537,69
Solde d'exécution négatif reporté N-1	- 10 879 020,79
Solde d'exécution positif reporté N-1	-
<b><u>Résultat de clôture d'investissement 2019 (A)</u></b>	<b><u>- 17 203 558,48</u></b>
<b><u>Restes à réaliser reporté sur N+1 :</u></b>	
Recettes	21 204 771,20
Dépenses	16 009 877,25
<b><u>Solde des restes à réaliser (B)</u></b>	<b><u>5 194 893,95</u></b>
<b><u>Besoin de financement en investissement (A+B)</u></b>	<b><u>- 12 008 664,53</u></b>

2 ABSTENTIONS : M. Vincent HULIN, M. Philippe ESCANDE

NE PREND PAS PART AU VOTE : M. Vincent GALLET, Mme Martine CHARVIN, M. Laurent CARO

## 3 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. DONNE ACTE au Président de la Communauté de Paris-Saclay de la présentation faite du Compte administratif, tel qu'il est présenté ci-après :

	en €
<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</b>	
Recettes	244 618 302,55
Dépenses	232 377 856,75
Solde d'exécution	12 240 445,80
Déficit de fonctionnement reporté de N-1	-
Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 004 791,80
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</b>	<b>14 245 237,60</b>

<b>Résultat d'investissement de l'exercice :</b>	
Recettes	72 534 876,65
Dépenses	78 859 414,34
Solde d'exécution	- 6 324 537,69
Solde d'exécution négatif reporté N-1	- 10 879 020,79
Solde d'exécution positif reporté N-1	-
<b>Résultat de clôture d'investissement 2019 (A)</b>	<b>- 17 203 558,48</b>
<b>Restes à réaliser reporté sur N+1 :</b>	
Recettes	21 204 771,20
Dépenses	16 009 877,25
<b>Solde des restes à réaliser (B)</b>	<b>5 194 893,95</b>
<b>Besoin de financement en investissement (A+B)</b>	<b>- 12 008 664,53</b>

2. CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion relatives aux produits et charges de l'exercice 2019.
3. APPROUVE le compte administratif 2019.
4. ARRÊTE en conséquence les résultats de clôture de l'exercice 2019 pour le Budget principal, tels qu'ils sont résumés ci-dessus, à savoir :
  - Résultat de clôture de la section de Fonctionnement : 14 245 237,60 €
  - Résultat de clôture de la section d'Investissement : - 17 203 558,48 € ramené à -12 008 664,53 € après prise en compte du solde positif des restes à réaliser de 2019 sur 2020 d'un montant de 5 194 893,95 €.
5. AFFECTE les résultats de la manière suivante :
  - article 002R - Excédent de Fonctionnement reporté : 2 236 573,07 €
  - article 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 12 008 664,53 €
  - article 001D - Solde d'exécution de la section d'Investissement reporté : 17 203 558,48 €

2 ABSTENTIONS : Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Vincent HULIN

PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Madame Martine CHARVIN, Monsieur Laurent CARO

#### 4 - PRISE D'ACTE DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. PREND ACTE du Compte de gestion 2019 établi par Madame la Trésorière Principale de Palaiseau tel qu'il est présenté ci-après :

<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	3 184 199.17
Dépenses 2019	3 184 198.32
Solde d'exécution 2019	0.85
Part du résultat de fonctionnement 2018 affecté en fonctionnement en 2019	-43 326.76
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</b>	<b>-43 325.91</b>

<b>Résultat d'investissement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	3 037 948.32
Dépenses 2019	3 171 822.32
Solde d'exécution 2019	-133 874
Résultat de clôture de 2018	3 149 561.83
<b>Résultat de clôture d'investissement 2019</b>	<b>3 015 687.83</b>

4 ABSTENTIONS : Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Vincent HULIN

PAS PRIS PART AU VOTE: Monsieur Vincent GALLET, Madame Martine CHARVIN, Monsieur Laurent CARO

#### 5 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. DONNE ACTE au Président de la Communauté de Paris-Saclay de la présentation faite du Compte administratif, tel qu'il est présenté ci-après :

<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	3 184 199.17
Dépenses 2019	3 184 198.32
Solde d'exécution 2019	0.85
Part du résultat de fonctionnement 2018 affecté en fonctionnement en 2019	-43 326.76
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</b>	<b>-43 325.91</b>

<b>Résultat d'investissement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	3 037 948.32
Dépenses 2019	3 171 822.32
Solde d'exécution 2019	-133 874
Résultat de clôture de 2018	3 149 561.83
<b>Résultat de clôture d'investissement 2019 (A)</b>	<b>3 015 687.83</b>
<b>Restes à réaliser de 2018 sur 2019 :</b>	
Recettes	0.00
Dépenses	0.00
<b>Solde des restes à réaliser (B)</b>	<b>0.00</b>
<b>Excédent de financement (A-B)</b>	<b>3 015 687.83</b>

2. CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion relatives aux produits et charges de l'exercice 2019.
3. APPROUVE le compte administratif 2019.
4. ARRETE en conséquence les résultats de clôture de l'exercice 2019 pour le budget annexe Aménagement de la manière suivante :
  - a. Résultat de clôture de la section de Fonctionnement : -43 325.91€.
  - b. Résultat de clôture de la section d'Investissement : 3 015 687.83 € avec un solde nul des restes à réaliser.
5. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2019 pour le budget annexe Aménagement de la manière suivante :
  - a- Résultat de fonctionnement reporté (D : 002) : 43 325.91 € (déficit).
  - b- Résultat d'investissement reporté (R : 001) : 3 015 687.83 €.

4 ABSTENTIONS : Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Vincent HULIN

PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Madame Martine CHARVIN, Monsieur Laurent CARO

## 6 - PRISE D'ACTE DU COMPTE DE GESTION 2019 -BUDGET PÉPINIÈRES

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. PREND ACTE du Compte de gestion 2019 établi par Madame la Trésorière Principale de Palaiseau tel qu'il est présenté ci-après :

<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	567 704.72
Dépenses 2019	630 723.67
Solde d'exécution 2019	-63 018.95
Part du résultat de fonctionnement 2018 affecté en fonctionnement en 2019	88 522.58
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</b>	<b>25 503.63</b>

<b>Résultat d'investissement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	113 940.57
Dépenses 2019	62 026.90
Solde d'exécution 2019	51 913.67
Résultat de clôture de 2018	1 871.99
<b>Résultat de clôture d'investissement 2019</b>	<b>53 785.66</b>

2 ABSTENTIONS : Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Vincent HULIN

PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Vincent GALLET, Madame Martine CHARVIN, Monsieur Laurent CARO

## 7 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRES

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. DONNE ACTE au Président de la Communauté de Paris-Saclay de la présentation faite du Compte administratif, tel qu'il est présenté ci-après :

<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	567 704.72
Dépenses 2019	630 723.67
Solde d'exécution 2019	-63 018.95
Part du résultat de fonctionnement 2018 affecté en fonctionnement en 2019	88 522.58
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</b>	<b>25 503.63</b>

<b>Résultat d'investissement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	113 940.57
Dépenses 2019	62 026.90
Solde d'exécution 2019	51 913.67
Résultat de clôture de 2018	1 871.99
<b>Résultat de clôture d'investissement 2019 (A)</b>	<b>53 785.66</b>
<b>Restes à réaliser de 2018 sur 2019 :</b>	
Recettes	0.00
Dépenses	15 113.05
<b>Solde des restes à réaliser (B)</b>	<b>-15 113.05</b>
<b>Excédent de financement (A-B)</b>	<b>38 672.61</b>

2. CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion relatives aux produits et charges de l'exercice 2019.
3. APPROUVE le compte administratif 2019.
4. ARRETE en conséquence les résultats de clôture de l'exercice 2019 pour le budget annexe Pépinières de la manière suivante :
  - a. Résultat de clôture de la section de Fonctionnement : 25 503.63 €.
  - b. Résultat de clôture de la section d'Investissement : 53 785.66 € et un solde des restes à réaliser de - 15 113.05 €.
5. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2019 pour le budget annexe Pépinières de la manière suivante :
  - a- Résultat de fonctionnement reporté (R : 002) : 25 503.63 €.
  - b- Solde d'exécution d'investissement reporté (R : 001) : 53 785.66 €.

2 ABSTENTIONS : Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Vincent HULIN

PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Madame Martine CHARVIN, Monsieur Laurent CARO

## 8 - PRISE D'ACTE DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. PREND ACTE du Compte de gestion 2019 établi par Madame la Trésorière Principale de Palaiseau tel qu'il est présenté ci-après :

<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	1 017 224.09
Dépenses 2019	218 479.46
Solde d'exécution 2019	798 744.63
Part du résultat de fonctionnement 2018 affecté en fonctionnement en 2019	106 126.48
Intégration du SIEPS suite à sa dissolution	22 631.38
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</b>	<b>927 502.49</b>

<b>Résultat d'investissement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	1 089 569.89
Dépenses 2019	1 236 306.18
Solde d'exécution 2019	-146 736.29
Résultat de clôture de 2018	-8 795.95
Intégration du SIEPS suite à sa dissolution	10 957.66
<b>Résultat de clôture d'investissement 2019</b>	<b>-144 574.58</b>

2 ABSTENTIONS : Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Vincent HULIN

PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Vincent GALLET, Madame Martine CHARVIN, Monsieur Laurent CARO

## 9 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. DONNE ACTE au Président de la Communauté de Paris - Saclay de la présentation faite du Compte administratif, tel qu'il est présenté ci-après :

<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	1 017 224.09
Dépenses 2019	218 479.46
Solde d'exécution 2019	798 744.63
Part du résultat de fonctionnement 2018 affecté en fonctionnement en 2019	106 126.48
Intégration du SIEPS suite à sa dissolution	22 631.38
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</b>	<b>927 502.49</b>

<b>Résultat d'investissement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	1 089 569.89
Dépenses 2019	1 236 306.18
Solde d'exécution 2019	-146 736.29
Résultat de clôture de 2018	-8 795.95
Intégration du SIEPS suite à sa dissolution	10 957.66
<b>Résultat de clôture d'investissement 2019 (A)</b>	<b>-144 574.58</b>
<b>Restes à réaliser de 2018 sur 2019 :</b>	
Recettes	3 000 000.00
Dépenses	1 130 540.19
<b>Solde des restes à réaliser (B)</b>	<b>1 869 459.81</b>
<b>Excédent de financement (A-B)</b>	<b>1 724 885.23</b>

2. CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion relatives aux produits et charges de l'exercice 2019.
3. APPROUVE le compte administratif 2019.
4. ARRETE en conséquence les résultats de clôture de l'exercice 2019 pour le budget annexe Eau potable de la manière suivante :
  - a. Résultat de clôture de la section de Fonctionnement : 927 502.49 €.
  - b. Résultat de clôture de la section d'Investissement : -144 574.58 €, avec un solde de restes à réaliser de 1 869 459.81 €.
5. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2019 pour le budget annexe Eau potable de la manière suivante :
  - Résultat de fonctionnement reporté (R : 002) : 927 502.49 €.
  - Résultat d'investissement reporté (D : 001) : 144 574.58 € (déficit).

2 ABSTENTIONS : Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Vincent HULIN

PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Madame Martine CHARVIN, Monsieur Laurent CARO

## 10 - PRISE D'ACTE DU COMPTE DE GESTION 2019 -BUDGET ANNEXE GEMAPI

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. PREND ACTE du Compte de gestion 2019 établi par Madame la Trésorière Principale de Palaiseau tel qu'il est présenté ci-après :

<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	5 109 172.00
Dépenses 2019	5 044 742.22
Solde d'exécution 2019	64 429.78
Part du résultat de fonctionnement 2018 affecté en fonctionnement en 2019	7 347.00
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</b>	<b>71 776.78</b>

<b>Résultat d'investissement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	0.00
Dépenses 2019	0.00
Solde d'exécution 2019	0.00
Résultat de clôture de 2018	0.00
<b>Résultat de clôture d'investissement 2019</b>	<b>0.00</b>

2 ABSTENTIONS : Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Vincent HULIN

PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Vincent GALLET, Madame Martine CHARVIN, Monsieur Laurent CARO

## 11 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE GEMAPI

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. DONNE ACTE au Président de la Communauté de Paris-Saclay de la présentation faite du Compte administratif, tel qu'il est présenté ci-après :

<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	5 109 172.00
Dépenses 2019	5 044 742.22
Solde d'exécution 2019	64 429.78
Part du résultat de fonctionnement 2018 affecté en fonctionnement en 2019	7 347.00
<b>Résultat de clôture de fonctionnement 2019</b>	<b>71 776.78</b>

<b>Résultat d'investissement de l'exercice :</b>	
Recettes 2019	0.00
Dépenses 2019	0.00
Solde d'exécution 2019	0.00
Résultat de clôture de 2018	0.00
<b>Résultat de clôture d'investissement 2019</b>	<b>0.00</b>

2. CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives aux produits et charges de l'exercice 2019.
3. APPROUVE le compte administratif 2019.
4. ARRETE en conséquence les résultats de clôture de l'exercice 2019 pour le budget annexe GeMAPI de la manière suivante :
  - a. Résultat de clôture de la section de Fonctionnement : 71 776,78€.
  - b. Résultat de clôture de la section d'Investissement : 0 € avec un solde nul des restes à réaliser.
5. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2019 pour le budget annexe GeMAPI de la manière suivante :
  - Résultat de fonctionnement reporté (R : 002) : 71 776,78€.

2 ABSTENTIONS : Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Vincent HULIN

PAS PRIS PART AU VOTE : Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Madame Martine CHARVIN, Monsieur Laurent CARO

## 12 - VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2020-2 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de porter au Budget Principal de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay les mouvements tels qu'ils sont récapitulés dans les tableaux suivants :

Dépenses de fonctionnement (en €)	BP 2020	DM1	DM2	TOTAL
011 - charges à caractère général	39 846 501,73		24 328,59	39 870 830,32
012 - charges de personnel et frais assimilés	28 499 481,00			28 499 481,00
014 - atténuations de produits	156 073 711,57			156 073 711,57
65 - autres charges de gestion courante	3 080 838,00		37 000,00	3 117 838,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>227 500 529,40</b>		<b>61 328,59</b>	<b>227 561 857,99</b>
66 - charges financières	1 823 860,00			1 823 860,00
67 - charges exceptionnelles	522 351,00		88 430,29	610 781,29
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>229 846 740,40</b>		<b>149 758,88</b>	<b>229 996 499,28</b>
023 - virement à la section d'investissement	5 000 344,88		5 157 274,10	11 177 618,98
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	5 475 259,28			5 475 259,28
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>11 475 614,16</b>		<b>5 157 274,10</b>	<b>16 652 888,26</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>241 342 354,56</b>		<b>5 307 032,98</b>	<b>246 649 387,54</b>

Recettes de fonctionnement (en €)	BP 2020	DM1	DM2	TOTAL
013 - atténuations de charges	234 000,00		227 602,00	461 602,00
70 - produits de services, du domaine & ventes diverses	10 840 483,00		56 220,00	10 896 703,00
73 - impôts et taxes	173 134 348,51		2 447 575,48	175 581 923,99
74 - dotations, subventions et participations	56 850 345,95		5 56 663,43	57 417 009,38
75 - autres produits de gestion courante	237 827,00		-227 602,00	9 225,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>241 296 679,56</b>		<b>3 070 459,91</b>	<b>244 367 139,47</b>
76 - produits financiers	40 175,00			40 175,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>241 336 854,56</b>		<b>3 070 459,91</b>	<b>244 407 314,47</b>
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00			5 500,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>5 500,00</b>		<b>0,00</b>	<b>5 500,00</b>
002 - Excédent de fonctionnement reporté			2 236 573,07	2 236 573,07
<b>Total des recettes</b>	<b>241 342 354,56</b>		<b>5 307 032,98</b>	<b>246 649 387,54</b>

Compte-rendu du conseil communautaire du 10 juin 2020

Dépenses d'investissement (en €)	BP 2020	DM1	RaR	DM2	TOTAL
20 - Immobilisations incorporelles	2 094 303,00		4 15 343,75	1 173 393,00	3 684 039,75
204 - subventions d'équipement versées	14 025 336,00		2 357 222,87	3 701 137,00	20 083 695,87
21 - Immobilisations corporelles	11 660 915,00		1 8 14 783,17	2 1 14 570,04	15 590 258,21
Opération d'équipement n°10 - voirie gemetz	134 240,00		81 328,43	13 235,00	228 803,43
Opération d'équipement n°11 - voirieigny	1 720 000,00		507 305,55	0,00	2 227 305,55
Opération d'équipement n°12 - voirie onsay	757 000,00		364 148,42	257 075,00	1 378 223,42
Opération d'équipement n°13 - voirie palaiseau	2 092 000,00		1 080 178,74	357 318,00	3 529 496,74
Opération d'équipement n°14 - voirie soday	270 000,00		191 069,88	232 272,00	693 341,88
Opération d'équipement n°15 - voirie saint aubin	51 683,00		104 683,66	68 482,00	224 848,66
Opération d'équipement n°16 - voirie villiers le bode	83 358,00		83 419,61	41 389,00	208 166,61
Opération d'équipement n°17 - voirie de bures sur yvette	1 900 000,00		423 697,96	18 254,00	2 341 951,96
Opération d'équipement n°18 - voirie de gif sur yvette	2 430 000,00		533 492,12	99 968,00	3 063 460,12
Opération d'équipement n°19 - voirie des aulx	4 580 483,00		4 26 944,82	5 282 455,00	10 289 882,82
Opération d'équipement n°20 - voirie vauhallan	250 000,00		608 351,05	0,00	858 351,05
Opération d'équipement n°30 - voirie ballainvilliers	580 000,00		102 303,92	84 402,00	776 825,92
Opération d'équipement n°31 - voirie la ville du bois	331 960,00		3 432,00	104 530,00	439 922,00
Opération d'équipement n°32 - voirie linas	468 000,00		76 387,36	7 737,00	552 124,36
Opération d'équipement n°33 - voirie langumeau	900 000,00		203 072,09	527 058,00	1 630 140,09
Opération d'équipement n°34 - voirie mazay	430 000,00		119 881,19	92 560,00	642 441,19
Opération d'équipement n°35 - voirie vilieban	2 200 000,00		1 322 620,96	737 509,00	4 260 129,96
23 - Immobilisations en cours	27 482 403,00		4 240 733,60	6 706 513,71	38 429 710,31
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>74 442 341,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 071 461,15</b>	<b>21 629 927,75</b>	<b>111 143 729,90</b>
16 - emprunts et dettes assimilées	10 513 121,00				10 513 121,00
26 - participations, créances rattachées, a des partici.			903 960,00		903 960,00
27 - autres immobilisations financières	2 991 410,35	3 000 000,00		402 695,65	6 394 106,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>13 504 531,35</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>903 960,00</b>	<b>402 695,65</b>	<b>17 811 187,00</b>
45813 - opération sous mandat bures dépenses	100 000,00		2 086,27		102 086,27
45814 - opération sous mandatigny dépenses	150 000,00		400,02		150 400,02
45815 - opération sous mandat ville du bois dépenses	50 000,00		8 214,61		58 214,61
45816 - opération sous mandat soday dépenses	10 000,00				10 000,00
45817 - opérations sous mandat viliejust dépenses	20 000,00				20 000,00
458110 - opérations sous mandat dépenses Gif sur Yvette	5 000,00				5 000,00
458111 - opérations sous mandat dépenses Gemetz	5 000,00				5 000,00
458112 - opérations sous mandat dépenses Saulx les Chartreux	30 000,00		1 279,20		31 279,20
458113 - opérations sous mandat dépenses Vauhallan	5 000,00				5 000,00
458114 - opérations sous mandat dépenses Villiers le Bode	5 000,00				5 000,00
458115 - opérations sous mandat dépenses Onsay	5 000,00		7 488,00		12 488,00
458116 - opérations sous mandat dépenses Chilly	5 000,00		6 600,00		11 600,00
458117 - opérations sous mandat dépenses Saint Aubin	5 000,00		3 000,00		8 000,00
458118 - opérations sous mandat dépenses Wiclus	5 000,00				5 000,00
458118 - opérations sous mandat dépenses Ballainvilliers	20 000,00				20 000,00
458119 - opérations sous mandat dépenses Epinay	5 000,00		5 328,00		10 328,00
458119 - opérations sous mandat dépenses Linas	10 000,00			17 000,00	27 000,00
458120 - opérations sous mandat dépenses Villiers	50 000,00				50 000,00
458121 - opérations sous mandat dépenses CRI Palaiseau	500 000,00				500 000,00
458122 - opération sous mandat COVID				110 000,00	110 000,00
<b>Total des opérations sous-mandat</b>	<b>985 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 456,10</b>	<b>127 000,00</b>	<b>1 146 456,10</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>88 931 872,35</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>16 009 877,25</b>	<b>22 159 623,40</b>	<b>130 101 373,00</b>
040 - opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00				5 500,00
041 - opérations patrimoniales	4 096 480,00			1 446 710,00	5 543 190,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>4 096 980,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 446 710,00</b>	<b>5 543 690,00</b>
001 - Déficit d'investissement reporté				17 203 558,48	17 203 558,48
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>93 028 852,35</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>16 009 877,25</b>	<b>40 809 891,88</b>	<b>152 848 621,48</b>

Compte-rendu du conseil communautaire du 10 juin 2020

<b>Recettes d'investissement (en €)</b>	<b>BP 2020</b>	<b>DM1</b>	<b>RaR</b>	<b>DM2</b>	<b>TOTAL</b>
13 - subventions d'investissement reçues	17 082 656,81		3 803 036,16	16 799 659,70	37 685 352,67
16 - emprunts et dettes assimilées	48 634 155,38	3 000 000,00	10 000 000,00	45 689,60	61 679 844,98
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>65 716 812,19</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>13 803 036,16</b>	<b>16 845 349,30</b>	<b>99 365 197,65</b>
10 - dotations, fonds divers et réserves	8 016 944,00		7 400 723,00	0,00	15 417 667,00
27 - autres immobilisations financières	2 723 002,00			30 000,00	2 753 002,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>10 739 946,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 400 723,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>18 170 669,00</b>
45823 - opération sous mandat autres recettes	100 000,00				100 000,00
45824 - opération sous mandatigny recettes	150 000,00		1 012,04		151 012,04
45825 - opération sous mandat Ville du Bois recettes	50 000,00				50 000,00
45826 - opération sous mandat Saclay recettes	10 000,00				10 000,00
45827 - opération sous mandat Villejust recettes	20 000,00				20 000,00
45 - opérations pour compte de tiers	0,00				0,00
458210 - opération sous mandat recettes Gif sur Yvette	5 000,00				5 000,00
458211 - opération sous mandat recettes Gametz	5 000,00				5 000,00
458212 - opération sous mandat recettes Saulx les Chartreux	30 000,00				30 000,00
458213 - opération sous mandat recettes Vauhallan	5 000,00				5 000,00
458214 - opération sous mandat recettes Villiers le Bâcle	5 000,00				5 000,00
458215 - opération sous mandat recettes Orsay	5 000,00				5 000,00
458216 - opération sous mandat recettes Chilly	5 000,00				5 000,00
458217 - opération sous mandat recettes Saint Aubin	5 000,00				5 000,00
458218 - opération sous mandat recettes Wissous	5 000,00				5 000,00
458218 - opération sous mandat recettes Ballainvilliers	20 000,00				20 000,00
458219 - opération sous mandat recettes Ealmay	5 000,00				5 000,00
458219 - opération sous mandat recettes Limas	10 000,00			17 000,00	27 000,00
458220 - opération sous mandat recettes Verrières	50 000,00				50 000,00
458221 - opération sous mandat recettes CR Palais deau	500 000,00				500 000,00
458222 - opération sous mandat COVID	0,00			110 000,00	110 000,00
<b>Total des opérations sous-mandat</b>	<b>985 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 012,04</b>	<b>127 000,00</b>	<b>1 113 012,04</b>
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>77 441 758,19</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>21 204 771,20</b>	<b>17 002 349,30</b>	<b>118 648 878,69</b>
021 - virement de la section de fonctionnement	6 020 344,88			5 157 274,10	11 177 618,98
040 - opérations d'ordre de transfert entre sections	5 475 269,28				5 475 269,28
041 - opérations patrimoniales	4 091 480,00			1 446 710,00	5 538 190,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>15 587 094,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 603 984,10</b>	<b>22 191 078,26</b>
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé				12 008 664,53	12 008 664,53
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>93 028 852,35</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>21 204 771,20</b>	<b>35 614 997,93</b>	<b>152 848 621,48</b>

2. ADOPTE par chapitre la Décision modificative n°2020-2 du Budget Principal de la Communauté Paris-Saclay.

### 13 - VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2020-1 - BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de porter au Budget annexe Aménagement de la Communauté Paris-Saclay les mouvements tels qu'ils sont récapitulés dans les tableaux suivants :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		BP 2020	DM 1	Budgété 2020
011	Charges à caractère général	1 788 700,00	1 191 056,83	2 979 756,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 285,00	0,00	44 285,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	100,00
66	Charges financières	12 600,00	0,00	12 600,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 174 774,32	-2 952,00	3 171 822,32
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	42 031,00	0,00	42 031,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,00	43 325,91	43 325,91
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 062 490,32</b>	<b>1 231 430,74</b>	<b>6 293 921,06</b>
013	Atténuations de charges	1 500,00	0,00	1 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 454,00	0,00	13 454,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	43 325,91	49 325,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 999 405,32	1 188 104,83	6 187 510,15
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	42 031,00	0,00	42 031,00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 062 490,32</b>	<b>1 231 430,74</b>	<b>6 293 921,06</b>

INVESTISSEMENT				
Chapitre		BP 2020	DM 1	Budgété 2020
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 999 405,32	1 188 104,83	6 187 510,15
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 999 405,32</b>	<b>1 188 104,83</b>	<b>6 187 510,15</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	1 824 631,00	-1 824 631,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 174 774,32	-2 952,00	3 171 822,32
001	Excédent d'investissement reporté		3 015 687,83	3 015 687,83
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 999 405,32</b>	<b>1 188 104,83</b>	<b>6 187 510,15</b>

2. ADOPTE par chapitre la Décision modificative n°2020-1 du Budget annexe Aménagement de la Communauté Paris-Saclay.

#### 14 - VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2020-1 - BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRES

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de porter au Budget annexe Pépinières de la Communauté Paris-Saclay les mouvements tels qu'ils sont récapitulés dans les tableaux suivants :

FONCTIONNEMENT					
Chapitre		BP 2020	RAR	DM1 2020	Budgété
011	Charges à caractère général	514 118,76		0,00	514 118,76
012	Charges de personnel et frais assimilés	24 342,00		0,00	24 342,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00		0,00	75 000,00
66	Charges financières	1 500,00		0,00	1 500,00
023	Virement à la section d'investissement	1 900,00		0,00	1 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 000,00		0,00	36 000,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>652 860,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>652 860,76</b>
013	Atténuations de charges	24 342,00		0,00	24 342,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	90 000,00		0,00	90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	536 618,76		-25 503,63	511 115,13
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 900,00		0,00	1 900,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00		25 503,63	25 503,63
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>652 860,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>652 860,76</b>

INVESTISSEMENT					
Chapitre		BP 2020	RAR	DM1 2020	Budgété
16	Emprunts et dettes assimilées	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
21	Immobilisations corporelles	95 000,00	10 548,44	0,00	105 548,44
23	Immobilisations en cours	0,00	4 564,61	0,00	4 564,61
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 900,00	0,00	0,00	1 900,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>124 400,00</b>	<b>15 113,05</b>	<b>0,00</b>	<b>139 513,05</b>
13	Subventions d'investissement (reçues)	76 500,00	0,00	-38 672,61	37 827,39
016	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 900,00	0,00	0,00	1 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	53 785,66	53 785,66
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>124 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 113,05</b>	<b>139 513,05</b>

2. ADOPTE par chapitre la Décision modificative n°2020-1 du Budget annexe Pépinières de la Communauté Paris-Saclay.

### 15 - VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2020-1 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de porter au Budget annexe Eau Potable de la Communauté Paris-Saclay les mouvements tels qu'ils sont récapitulés dans les tableaux suivants :

FONCTIONNEMENT					
Chapitre		BP 2020	RAR	DM1 2020	Budgété
011	Charges à caractère général	527 091,00	0,00	0,00	527 091,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	141 340,00	0,00	5 650,00	146 990,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	100,00
66	Charges financières	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	891 591,04	0,00	921 852,49	1 813 443,53
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	38 354,91	0,00	0,00	38 354,91
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 679 476,95</b>	<b>0,00</b>	<b>927 502,49</b>	<b>2 606 979,44</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 676 076,95	0,00	0,00	1 676 076,95
75	Autres produits de gestion courante	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	0,00	927 502,49	927 502,49
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 679 476,95</b>	<b>0,00</b>	<b>927 502,49</b>	<b>2 606 979,44</b>

INVESTISSEMENT					
Chapitre		BP 2020	RAR	DM1 2020	Budgété
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	197 068,41	715 858,80	912 927,21
21	Immobilisations corporelles	4 657 643,12	933 471,78	2 020 816,65	7 611 931,55
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	144 574,58	144 574,58
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 058 643,12</b>	<b>1 130 540,19</b>	<b>2 881 250,03</b>	<b>9 070 433,34</b>
010	Dotations, fonds divers et réserves	764 039,78	0,00	0,00	764 039,78
013	Subventions d'investissement (reçues)	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00
016	Emprunts et dettes assimilées	3 204 657,39	3 000 000,00	89 937,73	6 294 595,12
021	Virement de la section de fonctionnement	891 591,04	0,00	921 852,49	1 813 443,53
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	38 354,91	0,00	0,00	38 354,91
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 058 643,12</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>1 011 790,22</b>	<b>9 070 433,34</b>

2. ADOPTE par chapitre la Décision modificative n°2020-1 du Budget annexe Eau Potable de la Communauté Paris-Saclay.

#### 16 - VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2020-1 - BUDGET ANNEXE GEMAPI

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de porter au Budget annexe GeMAPI de la Communauté Paris-Saclay les mouvements tels qu'ils sont récapitulés dans les tableaux suivants :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		BP 2020	DM1 2020	Budgété 2020
011	Charges à caractère général	20 300,00	71 776,78	92 076,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	95 300,00	0,00	95 300,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 897 299,00	0,00	4 897 299,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 062 899,00</b>	<b>71 776,78</b>	<b>5 134 675,78</b>
73	Impôts et taxes	5 062 899,00	0,00	5 062 899,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	71 776,78	71 776,78
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 062 899,00</b>	<b>71 776,78</b>	<b>5 134 675,78</b>

2. ADOPTE par chapitre la Décision modificative n°2020-1 du Budget annexe GeMAPI de la Communauté Paris-Saclay.

## 17 - RÉPARTITION DÉROGATOIRE LIBRE DU FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. ACTE les principes de la répartition « dérogatoire libre » pour l'exercice 2020 de la manière suivante :
  - a. Prise en charge de 40% des montants dus par les communes de l'ex-CAEE,
  - b. Prise en charge de 40% des surcoûts engendrés par la fusion de 2016 pour les communes de l'ex-CAPS, soit :

Montants pris en charge par la CPS	
BURES-SUR-YVETTE	21 312,40
GIF-SUR-YVETTE	53 412,00
GOMETZ-LE-CHATEL	4 490,80
IGNY	23 182,00
ORSAY	41 357,60
PALaiseAU	76 948,80
SACLAY	3 833,20
SAINT-AUBIN	-
VAUHALLAN	4 508,40
VILLIERS-LE-BACLE	3 602,40
ULIS	73 058,80

- c. Application de la répartition de droit commun pour les communes de l'ex-CAHB.
2. PRECISE que dès la transmission de la répartition du Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) par la Direction des Relations avec les Collectivités Locales (DRCL), il sera procédé à la répartition dérogatoire libre par décision du Président, conformément aux principes édictés ci-dessus.

## 18 - CLÔTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT ET DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT N°15.13 - OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG À IGNY

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de clôturer l'autorisation de programme/ crédits de paiement n°2015-13 –aménagement du centre bourg d'Igny réalisée comme suit ;

AP initiale(en € TTC)	AP clôturée (en € TTC)	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
3 864 000,00	3 863 999,29	31 079,42	1 721 441,00	1 981 546,57	120 974,17	8 958,13

2. DIT que l'autorisation de programme/ crédits de paiement n°2015-13 –aménagement du centre bourg d'Igny est clôturée à 3 863 999,29 € TTC ;
3. DECIDE que les crédits de paiements sont annulés à hauteur de 0,71 € TTC.

**19 - CLÔTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT ET DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT N°13.11 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL PARIS-SACLAY**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de clôturer l'autorisation de programme/ crédits de paiement n°2013-11 – construction d'un conservatoire à rayonnement départemental réalisée comme suit :

AP initiale (en € TTC)	AP reprise par la CPS	AP révisée en février 2017	AP clôturée
10 900 000,00	15 000 000,00	16 040 000,00	16 039 220,18

Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
11 145,28	371 959,20	715 085,44	4 935 904,38	7 452 536,41	2 447 030,32	105 559,15

2. DIT que l'autorisation de programme/ crédits de paiement n°2013-11 – crédits de paiement n°2013-11 – construction d'un conservatoire à rayonnement départemental est clôturée à 16 039 220,18 € TTC ;
3. DECIDE que les crédits de paiements sont annulés à hauteur de 779,82 € TTC.

**20 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL POUR LA RÉHABILITATION DU TERRAIN DE TENNIS SUR LA COMMUNE DE NOZAY**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. APPROUVE les termes de la convention pour le versement de la participation financière de la commune de Nozay à la Communauté Paris-Saclay pour l'aménagement de terrains de tennis dans le cadre du Contrat de Territoire Départemental ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention de fonds de concours avec la commune de Nozay, ses éventuels avenants et tout document relatif à cette affaire.

**21 - ADOPTION DU RÈGLEMENT "FONDS DE RÉSILIENCE ILE-DE-FRANCE ET COLLECTIVITES" ET AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE À L'ABONDEMENT DU FONDS AVEC LA RÉGION ILE-DE-FRANCE**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. APPROUVE le règlement du fonds résilience et la participation de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay au financement du régime d'aide « Fonds Résilience Ile-de-France & collectivités » définis et mis en place par la Région Île-de-France et opéré par InitiActive Ile de France ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention avec la Région Île-de-France et son annexe 1 qui précise le règlement du fonds.

**22 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE À LA GESTION DU "FONDS RÉSILIENCE ILE-DE-FRANCE ET COLLECTIVITES " AVEC INITIACTIVE ILE-DE-FRANCE**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. APPROUVE la convention de dotation du « Fonds Résilience Ile-de-France & collectivités »
2. AUTORISE le Président à signer la convention avec InitiActive Ile-de-France et ses avenants éventuels.

**23 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DES ETUDES "SCHEMA DE L'OFFRE ECONOMIQUE" AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec la Banque des Territoires ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat et ses avenants éventuels ;
3. DIT que les recettes seront inscrites au budget 2020.

**24 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DE L'ETUDE "STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL/ORT" AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec la Banque des Territoires ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat et ses avenants éventuels ;
3. DIT que les recettes seront inscrites au budget 2020.

**25 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE NOTIFIER À PARIS SUD AMÉNAGEMENT SON ACCORD POUR LA SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC N°20.06 DE TRAVAUX DE RÉALISATION DU BASSIN DE RÉTENTION IMPASSE DENIS PAPIN À CHILLY-MAZARIN DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DE LA ZAE VIGNE AUX LOUPS**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. AUTORISE le Président à notifier à Paris Sud Aménagement son accord pour la signature de ce marché public de travaux, conformément à son mandat conclu avec la Communauté Paris-Saclay ;
2. DIT que les dépenses sont inscrites au budget 2020, chapitres, fonctions et articles nécessaires.

**26 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT DU PARKING-RELAIS MASSY-VILMORIN AVEC ILE-DE-FRANCE MOBILITES**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. ABROGE la délibération n°2019-479 du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 ;
2. APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la convention de financement et d'exploitation A4052 du parc relais Massy-Vilmorin ;
3. AUTORISE le Président à signer ledit avenant avec Ile-de-France Mobilités et tout document y afférent.

**27 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°3 DE PROLONGATION DU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. APPROUVE les termes de l'avenant n°3 de prolongation du contrat de DSP du centre aquatique intercommunal « La Vague » et la prolongation du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique intercommunal pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2020 ;
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°3 précité ;
3. DIT que les recettes nécessaires seront inscrites au budget principal de l'année concernée, fonction, chapitre et articles nécessaires.

**28 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT RELATIVES AU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LA VAGUE AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. APPROUVE les conventions de partenariat et de mise à disposition du centre aquatique intercommunal « La Vague » pour l'utilisation par les collègues ;
2. DIT que les crédits correspondants seront ajoutés au budget communautaire 2020.

## **29 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION À L'UNION DES MAIRES DE L'ESSONNE - ANNÉE 2020**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de renouveler l'adhésion à l'UME pour l'année 2019 ;
2. AUTORISE le versement de la cotisation afférente d'un montant de 3 000 € ;
3. DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'année concernée, chapitre, fonction et article nécessaires.

## **30 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION À L'ASSOCIATION DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE - ANNÉE 2020**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE d'adhérer à l'AdCF pour l'année 2020 ;
2. AUTORISE le versement de la cotisation afférente d'un montant de 9 000 € au titre de l'année 2020 ;
3. DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'année concernée, chapitre, fonction et article nécessaires.

## **31 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU GROUPEMENT DES AUTORITES RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART)**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. APPROUVE le renouvellement de l'adhésion à l'association GART pour l'année 2020 ;
2. AUTORISE le versement de 7 571,95 € TTC au GART correspondant au montant de l'adhésion pour l'année 2020 ;
3. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

## **32 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION DES VILLES ET COLLECTIVITES POUR LES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET L'AUDIOVISUEL (AVICCA) - ANNEE 2020**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de renouveler l'adhésion à l'AVICCA pour l'année 2020 ;
2. AUTORISE le versement de la cotisation afférente d'un montant de 3 710 € TTC au titre de l'année 2020 ;
3. AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire ;
4. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020.

### **33 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION A OPEN DATA FRANCE - ANNEE 2020**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de renouveler l'adhésion à Open Data France pour l'année 2020 ;
2. AUTORISE le versement de la cotisation afférente d'un montant de 1 300 € TTC au titre de l'année 2020 ;
3. AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire ;
4. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020.

### **34 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION TRIANGLE VERT - ANNEE 2020**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE d'adhérer pour l'année 2020 à l'association du Triangle Vert pour un montant de 38 475 € pour le compte des communes de Marcoussis, Nozay et Villebon-sur-Yvette ;
2. DIT que les crédits sont inscrits au budget 2020.

### **35 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION TERRE ET CITE - ANNEE 2020**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés,*

1. DECIDE d'adhérer à l'association Terre & Cité pour l'année 2020 pour un montant de 2000 € ;
2. DIT que les crédits sont inscrits au budget 2020.

PAS PRIS PART AU VOTE : Madame Caroline CAILLEAU

### **36 - DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR POUR SIÉGER À EMMAÛS HABITAT**

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour la désignation d'un représentant de la Communauté Paris-Saclay au sein de l'Assemblée générale de l'ESH Emmaüs Habitat ;
2. DESIGNNE M. François Guy TREBULLE pour siéger au sein de l'Assemblée générale de l'ESH Emmaüs Habitat.
3. PRECISE que cette désignation est faite pour la durée du mandat sauf décision contraire.

### 37 - MOTION RELATIVE AU REPORT DU PROJET NEXTEO POUR LES RER B ET D

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés,*

1. DECIDE d'interpeller la SNCF, l'Etat qui en est la tutelle, pour qu'ils prennent leurs responsabilités et reviennent sur cette décision incompréhensible de report du projet Nexo pour les RER B et D, décision en totale contradiction avec les discours officiels du gouvernement sur la priorité donnée aux transports du quotidien ;
2. PRECISE que le Conseil communautaire adressera cette Motion aux parlementaires de l'Essonne pour leur demander d'intervenir auprès de SNCF et du Gouvernement.

7 ABSTENTIONS : Madame Catherine DELAITRE, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Madame Martine CHARVIN, Madame Elisabeth DELAMOYE, Monsieur David ROS, Monsieur Laurent CARO

### 38 - APPROBATION DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES PENDANT LA PÉRIODE D'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Le Conseil communautaire,

*Après en avoir délibéré à l'unanimité,*

1. APPROUVE les décisions du Président présentées en annexe :

- 2020-17 bis du 1<sup>er</sup> mai 2020
- 2020-19 du 14 mai 2020
- 2020-20 du 14 mai 2020
- 2020-21 du 13 mai 2020
- 2020-22 du 13 mai 2020
- 2020-23 du 1<sup>er</sup> juin 2020
- 2020-25 du 1<sup>er</sup> juin 2020
- 2020-26 du 1<sup>er</sup> juin 2020
- 2020-28 du 1<sup>er</sup> juin 2020

### 39 – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

M. Michel BOURNAT note l'absence de question sur les décisions prises depuis le dernier Conseil communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35

Le présent extrait a été affiché au 1 Rue Jean Rostand à Orsay, siège de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations sont consultables au siège de la communauté d'agglomération, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 en prenant contact avec le secrétariat général au 01 69 35 69 59 ou par mail à l'adresse suivante : [valerie.moute@paris-saclay.com](mailto:valerie.moute@paris-saclay.com)

Fait à Orsay, le

Le Président,

Michel BOURNAT

